

Participer À UN SALON DE L'EMPLOI **VIRTUEL: PRACTIQUES EXEMPLAIRES** **POUR LES EMPLOYEURS**

UN SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL, QU'EST-CE QUE C'EST?

Un salon de l'emploi virtuel est un événement en ligne qui met en relation, virtuellement, des employeurs et des personnes qui cherchent un emploi. Comme lors d'un salon de l'emploi qui se déroule en personne, l'événement a lieu à une date donnée et pendant une durée déterminée.

Les personnes qui cherchent un emploi s'inscrivent au salon à l'avance, en ligne. Les employeurs sont présents en ligne et sont parfois représentés par des « kiosques » virtuels que les chercheurs d'emploi peuvent visiter.

Les salons de l'emploi virtuels se tiennent souvent sur des plateformes logicielles. À l'Université Brock, par exemple, le secteur du régime coop, des carrières et de l'apprentissage expérientiel (Co-op, Career and Experiential Education, ou CCEE) utilise une plateforme virtuelle qui s'appelle CareerEco. Il existe toutefois de nombreuses plateformes proposant des capacités diverses.

Au cours d'un salon de l'emploi virtuel, les employeurs et les chercheurs d'emploi communiquent par courriel, vidéo ou clavardage. Les employeurs offrent parfois des séances en ligne pour faire connaître leur entreprise et leurs offres d'emploi. Les personnes qui cherchent un emploi envoient leur CV à l'employeur avant ou pendant l'événement. Dans certains cas, les chercheurs d'emploi peuvent aussi remplir un questionnaire en ligne qui les mettra en contact avec des employeurs ou des offres d'emploi correspondant à leur profil.

Tout comme les salons de l'emploi en personne, les salons de l'emploi virtuels sont parfois de nature générale et présentent alors une grande diversité d'employeurs et d'offres d'emploi, tandis que d'autres sont ciblés et présentent des employeurs et des offres plus spécialisés.

EN QUOI UN SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL DIFFÈRE-T-IL D'UN SALON DE L'EMPLOI EN PERSONNE?

Un salon de l'emploi virtuel est bien plus pratique qu'un salon en personne. Pourquoi? Vous pouvez vous y connecter où que vous soyez, ce qui élimine l'obligation de vous déplacer. Vous pouvez aussi y rencontrer des candidats que vous n'auriez pas rencontrés en temps normal, en personne, en raison de la distance.

EN TANT QU'EMPLOYEUR, DOIS-JE M'INSCRIRE AU SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL?

Oui, et nous vous encourageons à vous y inscrire tôt. Une inscription hâtive donne amplement le temps aux étudiants et aux diplômés de se renseigner sur votre entreprise ou votre organisme et de faire des recherches sur les emplois que vous offrez. Vous aurez aussi le temps de vous familiariser avec la plate forme de l'événement et avec la technologie nécessaire à votre participation (séances de clavardage, webcam, etc.).

JE N'AI JAMAIS PARTICIPÉ À UN SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL. COMMENT M'Y RETROUVER?

Toutes les plateformes de salons virtuels ont leur propre mode de navigation et leurs propres résultats. Le CCEE de l'Université Brock organise actuellement des salons de l'emploi virtuels par l'entremise de la plateforme CareerEco et fournit des tutoriels sur la marche à suivre. La plupart des plateformes d'emploi virtuelles proposent des tutoriels ou des webinaires sur l'utilisation efficace de l'outil.

COMMENT ENCOURAGER LES CHERCHEURS D'EMPLOI À ENTRER EN CONTACT AVEC MON ENTREPRISE OU MON ORGANISME?

Inscrivez-vous tôt et téléversez l'information concernant votre entreprise ou votre organisme sur la plateforme. Ce faisant, vous donnerez aux chercheurs d'emploi la possibilité de prendre connaissance de cette information et des emplois que vous offrez avant le salon. N'oubliez pas que plus vous communiquez d'information, plus les candidats éventuels seront enclins à entrer en contact avec vous pendant le salon.

Déterminez soigneusement l'information et les ressources que vous présenterez sur la page de votre entreprise ou de votre organisme. Faites preuve de créativité et sortez des sentiers battus pour que votre page se distingue. Pourquoi ne pas y joindre des vidéos sous le thème « Une journée dans la vie de... » ou qui présentent votre équipe de recrutement? Des logos et des photos de grande qualité de votre personnel vous aideront à vendre ce que vous avez à offrir et encourageront les chercheurs d'emploi à communiquer avec vous pendant le salon. Veillez à joindre des liens vers des pages que vous voulez inciter les candidats à visiter sur le site Web de votre entreprise ou organisme. Ne vous contentez pas d'afficher l'URL de votre site Web sur la plateforme.

NOS OFFRES D'EMPLOI SONT DÉJÀ AFFICHÉES SUR NOTRE SITE WEB. FAUT-IL LES AFFICHER DE NOUVEAU SUR LA PLATEFORME VIRTUELLE OU SUFFIT-IL D'Y AJOUTER UN LIEN VERS LE SITE?

Nous encourageons les employeurs à publier leurs offres d'emploi sur la plateforme du salon de l'emploi virtuel pour faciliter l'expérience des chercheurs d'emploi et favoriser les interactions. D'ailleurs, la plupart des plateformes de salons de l'emploi virtuels permettent aux chercheurs d'emploi de téléverser des documents de candidature en réponse à une offre d'emploi donnée. Cette façon de procéder assure une gestion efficace et méthodique des demandes d'emploi.

SI ON ME DEMANDE DE FOURNIR UN SUJET POUR LES SÉANCES DE CLAVARDAGE PENDANT LE SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL, QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS?

Les séances de clavardage sont l'un des moyens par excellence de rencontrer d'éventuels candidats. Voici quelques idées de sujets qui vous aideront à susciter l'intérêt des chercheurs d'emploi :

- Mettez votre personnel actuel en contact avec des chercheurs d'emploi au moyen d'une séance de clavardage sous le thème « Une journée dans la vie de... ». (Lorsque cela est possible, intégrez-y des diplômés de l'établissement organisateur.)
- Mettez en valeur les offres d'emploi actuelles correspondant aux secteurs ou aux programmes d'études concernés. Par exemple : « Vous voulez faire carrière dans les biotechnologies? » ou « Vous venez d'obtenir votre diplôme en sciences sociales? Nous voulons vous parler! »

SI ON ME DEMANDE DE FOURNIR UN SUJET POUR LES SÉANCES DE CLAVARDAGE PENDANT LE SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL, QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS?

- Organisez des séances de clavardage avec la direction de l'entreprise : « Clavardage en direct avec la présidente-directrice générale ».
- Planifiez le recrutement futur : « Vous obtiendrez votre diplôme l'an prochain? Vous voulez en savoir plus sur les offres d'emploi à venir chez XYZ? »

MON ENTREPRISE OU MON ORGANISME DEVRAIT-IL PARTICIPER À PLUSIEURS SÉANCES DE CLAVARDAGE PENDANT LE SALON?

Vous pouvez prévoir plusieurs séances de clavardage tout au long de la journée, selon la disponibilité de votre entreprise ou organisme et de votre personnel. Cela permettra aux chercheurs d'emploi de bien gérer leur temps pendant le salon et d'éviter les conflits d'horaires avec d'autres séances, ce qui améliorera votre visibilité auprès des éventuels candidats et vous aidera à les joindre.

COMMENT TIRER LE MEILLEUR PARTI DE MA SÉANCE DE CLAVARDAGE?

Voici quelques conseils à suivre pour réussir vos séances de clavardage :

- Connectez-vous à l'heure prévue.
- Une fois en ligne, envoyez un message de bienvenue aux chercheurs d'emploi et présentez-vous.
- Prenez des notes sur les chercheurs d'emploi à qui vous parlez. La plupart des plateformes de salons d'emploi virtuels permettent de faire un suivi de cette information après la séance.
- Expliquez aux chercheurs d'emploi ce qui se passera par la suite : dites-leur s'ils peuvent s'attendre à ce qu'on les contacte pour une entrevue et, le cas échéant, quand et comment cela se passera.